

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00896

Numéro SIREN : 344 366 315

Nom ou dénomination : ERNST & YOUNG AUDIT

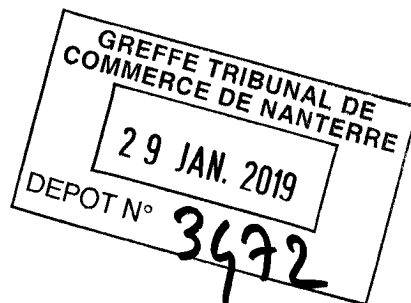
Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2019 sous le numéro de dépôt 3472



ERNST & YOUNG AUDIT

Société par actions simplifiée

1-2 Place des Saisons
92400 COURBEVOIE



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

ERNST & YOUNG AUDIT

Société par actions simplifiée

1-2 Place des Saisons
92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'assemblée générale de la société ERNST & YOUNG AUDIT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERNST & YOUNG AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de méthode de présentation » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode de présentation relatif aux pertes et gains de change.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Changement de méthode de présentation

Comme mentionné ci avant, la note « changement de méthode de présentation » en page 8 de l'annexe des comptes annuels expose le changement de méthode de présentation résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC 2015-05 relative aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Dans, le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivi par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Travaux en cours

La note « Chiffre d'affaires » en page 7 de l'annexe expose les méthodes comptables retenues pour l'évaluation et la comptabilisation des travaux en cours. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Fonds commerciaux

La société dispose à son actif de fonds commerciaux estimés selon les règles décrites dans la note « immobilisations incorporelles » en page 6 de l'annexe. Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes nous avons été conduit à apprécier les données, les hypothèses et les perspectives futures sur lesquelles se fondent ces estimations.

Titres de participation

La société détient des participations et des créances liées auprès de ses filiales, estimées selon les règles décrites dans la note « participations et autres titres » en page 7 de l'annexe des comptes annuels. Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner les comptes des sociétés dans lesquelles votre société détient des participations et à apprécier les données, les hypothèses et les perspectives futures sur lesquelles se fondent ces estimations.



VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

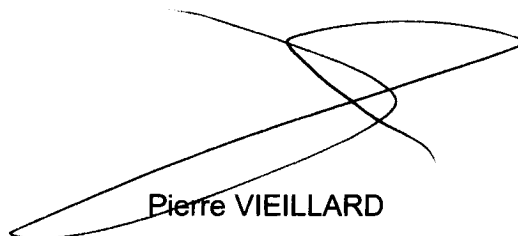
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 23 novembre 2018

Le Commissaire aux Comptes

EXCO SOCODEC



Pierre VIEILLARD

ERNST & YOUNG AUDIT

**1-2 Place des Saisons
TOUR FIRST
92400 COURBEVOIE**

Comptes annuels au 30 juin 2018

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan actif	1
Bilan passif	2
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4
ANNEXE	5
Règles et méthodes comptables	6
Informations sur Bilan et Compte de résultat	10
Etat de l'actif immobilisé	11
Etat des amortissements	12
Etat des provisions et dépréciations	13
Etat des échéances, des créances et des dettes	14
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Fonds commercial	18
Ecart conversion/créances, dettes étrangères	18
Composition du capital social	18
Variation des capitaux propres	19
Provisions pour risques et charges	19
Ventilation du chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	20
Engagements financiers et autres informations	21
Identité sociétés mères consolidant société	22
Liste des filiales et participations	22
Engagements financiers donnés et reçus	23
Situation fiscale latente ou différée	24

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>30/06/2017</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	22 062 159	2 592	22 059 567	22 059 567
Autres immobilisations incorporelles	1 201 015		1 201 015	1 201 015
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	27 837 268		27 837 268	27 835 330
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	294 187	50 330	243 857	243 857
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	51 394 628	52 921	51 341 707	51 339 769
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	40 913 519	326 192	40 587 326	37 734 884
Autres créances	12 617 989	200 000	12 417 989	11 889 530
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	2 225 543		2 225 543	158 203
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 028 783		1 028 783	963 194
ACTIF CIRCULANT	56 785 834	526 192	56 259 642	50 745 810
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	8 101		8 101	10 382
TOTAL GENERAL	108 188 563	579 113	107 609 450	102 095 961

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>30/06/2017</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 3 044 780)	3 044 780	3 044 740
Primes d'émission, de fusion, d'apport	415 154	415 154
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	304 474	304 464
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	379 114	379 114
Report à nouveau	7 157 362	7 176 788
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 855 612	2 980 584
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	14 156 496	14 300 844
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	8 101	10 382
Provisions pour charges		
PROVISIONS	8 101	10 382
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 888	566 358
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	50 332 740	48 497 740
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 456	7 842
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 180 049	32 394 789
Dettes fiscales et sociales	6 747 444	6 186 385
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	146 075	126 893
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	93 440 651	87 780 007
Ecarts de conversion passif	4 202	4 728
TOTAL GENERAL	107 609 450	102 095 961

Résultat de l'exercice en centimes 2 855 612,06

Total du bilan en centimes 107 609 449,76

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>30/06/2017</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	146 700 433	13 275 793	159 976 226	142 503 307
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	146 700 433	13 275 793	159 976 226	142 503 307
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			240 520 80 676	252 753 3
PRODUITS D'EXPLOITATION			160 297 422	142 756 064
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			154 344 853 295 993	136 670 164 264 319
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			326 192 8 101 252 375	229 987 23 683
CHARGES D'EXPLOITATION			155 227 515	137 188 152
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 069 907	5 567 912
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			56 394 22 487	25 235 5 401 43 395
PRODUITS FINANCIERS			78 881	74 031
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 097 464	1 088 132 52 118
CHARGES FINANCIERES			1 097 464	1 150 631
RESULTAT FINANCIER			(1 018 583)	(1 076 601)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 051 324	4 491 311

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>30/06/2017</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	1 195 712	1 510 727
TOTAL DES PRODUITS	160 376 303	142 830 095
TOTAL DES CHARGES	157 520 691	139 849 510
BENEFICE OU PERTE	2 855 612	2 980 584

<p>ANNEXE</p>

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 107.609.450 euros et le compte résultat dégage un bénéfice de 2.855.612 euros. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

La société EY France (Siren : 453 741 498) a constitué , pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2018, un périmètre d'intégration fiscale composé de EY France (la mère) et des sociétés suivantes :

- Ernst & Young et Associés (Siren : 449 142 348)
- Ernst & Young Audit (Siren : 344 366 315)
- Barbier Frinault et Associés (Siren : 692 019 045)
- Ernst & Young Advisory (Siren : 348 006 446)
- Ernst & Young et Autres (Siren : 438 476 913)
- EY Experts Associés (Siren : 817 723 687)
- Artois (Siren : 499 087 625).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles comprennent principalement des fonds de commerce.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que les fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ils ne sont donc pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture de l'exercice.

Au regard de la rentabilité dégagée par l'entreprise et des perspectives d'avenir, nous avons conclu qu'aucun fonds de commerce ne nécessitait la constatation d'une provision, leur valeur d'utilité étant au moins égale au montant figurant à l'actif. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Bien que certaines filiales font ressortir une situation nette inférieure à la valeur comptable des titres de participation, la valeur nette comptable n'a pas été dépréciée à hauteur de la situation nette compte tenu des perspectives de développement des filiales.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

DEPRECIATIONS CREANCES CLIENTS

La provision pour créances clients est calculée en fonction de l'estimation du risque de non recouvrement. Les taux ont été appliqués en fonction de la nature du risque encouru et de l'ancienneté des créances.

DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

FINANCEMENT

Dans le cadre de l'optimisation de sa structure financière, notre société a souscrit le 6 juillet 2016 auprès d'EY France un emprunt de 35 millions d'euros à échéance 7 ans.

Elle a également contracté durant l'exercice 2017 un crédit de trésorerie reconstituable pour une durée de 5 ans pour un montant de 10 millions d'euros. Cette ligne de crédit n'était pas mobilisée au 30 juin 2018.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon les normes en usage dans la profession, la société comptabilise le chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en Factures à établir.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE D'EMPLOI

Le CICE de l'année civile 2017 en provenance du GIE EY Services France dont la société est membre a été comptabilisé au bilan dans le compte "Impôt sur les bénéfices" pour un montant de 14.019 €.

La quote-part relative au 2ème semestre civil 2017 a été comptabilisée au compte de résultat en diminution de l'impôt société pour 7.569 €.

Pour la période du 01/01 au 30/06/2018, un produit à recevoir a été constaté sur les versements ainsi que sur les passifs comptabilisés au titre des rémunérations éligibles au sein du GIE EY Services France.

Ce produit à recevoir est comptabilisé à l'actif dans le poste autres créances et en contrepartie dans le compte de résultat en diminution de l'impôt société pour un montant de 5.722 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment les efforts en matière d'investissement, d'innovation, de formation, de recrutement, de transition écologique et énergétique.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Pertes et gains de change :

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. Ce règlement prévoit notamment que les écarts de change sur créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais obligatoirement en résultat d'exploitation.

Restent comptabilisés en résultat financier les écarts de conversion constatés à la clôture sur les comptes bancaires en devises.

Pour mémoire, durant l'exercice précédent les gains et pertes de change étaient intégralement constatés en résultat financier.

L'incidence de ce changement de méthode sur la présentation des états financiers n'est pas significatif.

AUTRES INFORMATIONS

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, EXCO SOCODEC

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 15.360 euros, comprenant :

- honoraires facturés au titre de la certification des comptes : 15.000 €,
- autres services : Néant.
- le solde étant constitué par la variation des provisions et les frais de déplacements liés à la mission du commissaire aux comptes.

ENGAGEMENTS LIES A LA RESPONSABILITE DE MEMBRE D'UN GIE

Ernst & Young Audit étant membre du GIE EY Services France, Ernst & Young Audit est solidairement responsable des dettes du GIE à l'égard des tiers.

Au 30 juin 2018, le montant du passif du GIE EY Services France à l'égard des tiers s'élève à 144.673.725 euros.

RELATIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société Ernst & Young Audit fait partie du réseau EY et à ce titre est amenée à vendre ou à acheter des prestations de services à d'autres entités membres du réseau EY en France et à l'étranger.

Elle réalise notamment les transactions suivantes avec les sociétés avec lesquelles :

*elle entretient un lien en capital.

Convention de gestion de trésorerie de compte courant et emprunt :

La quote part du résultat financier des parties liées est une perte de : 1.025.100 €.

*elle n'entretient pas de lien en capital.

La société Ernst & Young Audit a donné en location à la société Ernst & Young et Associés son fonds civil d'exercice de la profession d'expert comptable. A ce titre, la société Ernst & Young Audit a enregistré un produit sur l'exercice clos le 30 juin 2018 d'un montant de 1.647.282 €.

Ernst & Young Audit confie à Ernst & Young et Associés la réalisation matérielle des travaux de révision comptable nécessaires à l'exécution de ses mandats de commissariats aux comptes.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 263 174		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			1 938
Autres participations	27 835 330		
Autres titres immobilisés	294 187		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 129 516		1 938
TOTAL GENERAL	51 392 690		1 938

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			23 263 174	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			27 837 268	
Autres titres immobilisés			294 187	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			28 131 454	
TOTAL GENERAL			51 394 628	

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 592			2 592
Terrains Constrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL	2 592			2 592

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations Install. Tech. Install. Gén. Mat. Transp. Mat bureau Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	10 382	8 101	10 382	8 101
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	10 382	8 101	10 382	8 101
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	50 330 229 987 200 000	326 192	229 987	50 330 326 192 200 000
DEPRECIATIONS	480 316	326 192	229 987	576 522
TOTAL GENERAL	490 698	334 294	240 369	584 623
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		334 294	240 369	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	40 913 519	40 913 519	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	193 967	193 967	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 470 140	9 470 140	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	5 722	5 722	
Groupe et associés	1 400 000	1 400 000	
Débiteurs divers	1 548 161	1 548 161	
Charges constatées d'avance	1 028 783	1 028 783	
TOTAL GENERAL	54 560 291	54 560 291	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	20 888	20 888		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	50 332 740	15 332 740		35 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés	36 180 049	36 180 049		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	6 585 862	6 585 862		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	161 582	161 582		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	146 075	146 075		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	93 427 195	58 427 195		35 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 000 000			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

30/06/2018

PRODUITS A RECEVOIR	4 288 060,94
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 055 453,52
AUTRES CREANCES	1 232 607,42
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	4 288 060,94

DETAIL DES CHARGES A PAYER

30/06/2018

CHARGES A PAYER	1 285 526,93
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	990 739,73
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	132 820,34
DETTES FISCALES ET SOCIALES	161 582,00
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	384,86
TOTAL DES CHARGES A PAYER	1 285 526,93

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

30/06/2018

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 028 782,80
CHARGES D'EXPLOITATION	1 028 782,80
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 028 782,80

ELEMENTS DU FONDS COMMERCIAL

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
FUSIONS	18 285 915	ans
ACHATS DE CLIENTELE	3 776 243	ans
		ans
TOTAL	22 062 158	

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

<i>Nature des écarts</i>	<i>Actif Perte latente</i>	<i>Ecarts compensés par couverture de change</i>	<i>Provision pour perte de change</i>	<i>Passif gain latent</i>
Créances	629		629	2 660
Dettes d'exploitation	7 472		7 472	1 542
TOTAL	8 101		8 101	4 202

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	152 239	15	13	20,00

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		14 300 844
Distributions sur résultats antérieurs		3 000 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		11 300 844
<i>Variations en cours d'exercice</i>		
	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Variations du capital	260	300
Autres variations		2 855 612
		2 855 652
	SOLDE	
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		14 156 496

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>Rubriques</i>	<i>Situation et mouvements</i>				
	<i>Provisions au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions</i>		<i>Provisions à la fin de l'exercice</i>
			<i>Montants utilisés au cours de l'exercice</i>	<i>Montants non utilisés repris au cours de l'ex.</i>	
Provision pour risques et charges	10 382	8 101	10 382		8 101
TOTAL	10 382	8 101	10 382		8 101

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 30/06/2018</i>	<i>Total 30/06/2017</i>	<i>% 18 / 17</i>
Production vendue de services	146 700	13 276	159 976	142 503	12,26 %
TOTAL	146 700	13 276	159 976	142 503	12,26 %

TRANSFERTS DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Remboursement TVA 8e directive	151	791000
TOTAL	151	

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	4 051 324	1 195 712	2 855 612
RESULTAT COMPTABLE	4 051 324	1 195 712	2 855 612

<p>ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS</p>

**IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
EY France 1-2, Place des Saisons - 92400 Courbevoie	SAS		99,89 %

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détenue Divid.encaiss.</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
AUDITEX SAS	2 329 408	99,94 %	3 362 274		507 591
1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie	4 104 106		3 362 274		79 340
PICARLE & ASSOCIES	57 114	99,40 %	965 072		1 406
1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie	787 792		965 072		(3 625)
ERNST & YOUNG ATLANTIQUE	51 660	96,71 %	7 596 679		1 857 941
3 Rue Emile Masson - 44000 Nantes	1 993 690		7 596 679		38 057
ARTOIS S.A.S	8 351 003	99,99 %	15 013 273		6 969 819
1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie	12 296 584		15 013 273		1 939
EY EXPERTS ASSOCIES	100 370	99,60 %	99 970		
1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie	91 685		99 970		(3 467)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
Ernst & Young Conseil Audit & Associés	150 000	25,00 %	800 000		3 544 331
7, rue de l'Industrie - 98000 Monaco	334 754		800 000		(26 153)
AUTRES TITRES					

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
TOTAL						

<i>Engagements reçus</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
Crédit consenti par HSBC et non utilisé	10 000 000					10 000 000
TOTAL	10 000 000					10 000 000

<i>Engagements réciproques</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
TOTAL						

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR : Provisions réglementaires : Provisions pour hausse de prix	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) : Autres A déduire ultérieurement :	43 678
TOTAL ALLEGEMENTS	43 678
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(43 678)

IMPOT DU SUR : Plus-values différées	4 709 404
CREDIT A IMPUTER SUR :	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	4 709 404

ERNST & YOUNG AUDIT
Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes
SAS à capital variable
1/2 Place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1
344 366 315 RCS Nanterre

AFFECTATION DES RESULTATS ET RESOLUTION VOTEE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2018

1/ AFFECTATION PROPOSEE PAR LE PRESIDENT

Bénéfice de 2.855.612,06 € et report à nouveau de 7.157.362,18 € au 30 juin 2018.

Compte tenu de ces éléments, le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2018	2.855.612,06 €
- Report à nouveau au 30 juin 2018	7.157.362,18 €

Formant un bénéfice distribuable de :	10.012.974,24 €

Qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Dotation à la réserve légale (laquelle sera donc dotée en totalité)	4,00 €
- Dividendes aux associés	2.500.000,00 €
- Report à nouveau	7.512.970,24 €

2/ RESOLUTION ADOPTEE

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate que les comptes annuels établis au 30 juin 2018 font apparaître un report à nouveau de 7.157.362,18 € et un bénéfice de 2.855.612,06 €, approuve la proposition du Président et décide de répartir le résultat global en résultant comme suit :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2018	2.855.612,06 €
- Report à nouveau au 30 juin 2018	7.157.362,18 €

Formant un bénéfice distribuable de :	10.012.974,24 €

Qu'il est proposé de répartir comme suit :

- Dotation à la réserve légale (laquelle sera donc dotée en totalité)	4,00 €
- Dividendes aux associés	2.500.000,00 €
- Report à nouveau	7.512.970,24 €

Il reviendra aux associés un dividende de UN euro par point attribué, étant précisé que ces dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu par la réglementation en vigueur pour les personnes physiques. Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CERTIFIE EXACT
Le Président
Alain Perroux

